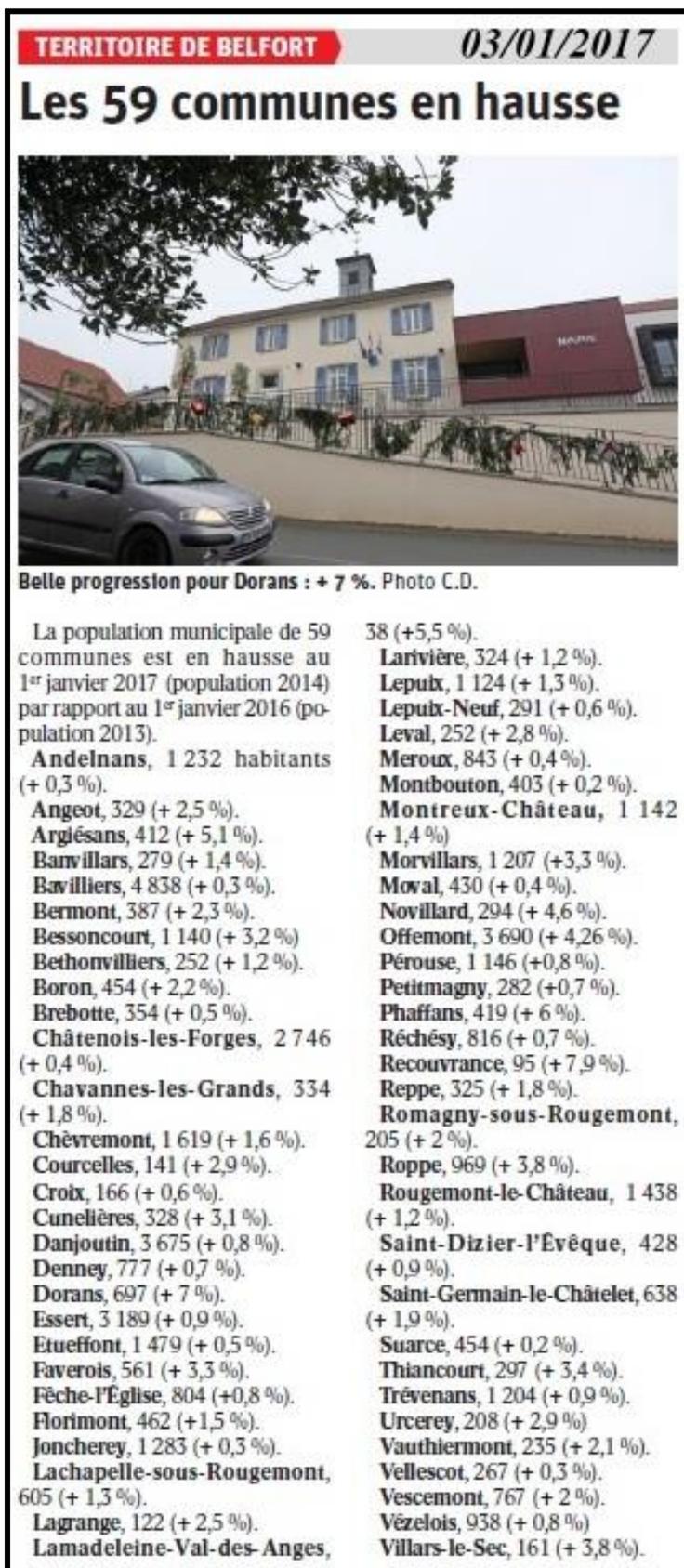


1) Janvier 2017

La population des communes du Territoire de Belfort (03/01/2017)



Les 40 communes en baisse

Quarante communes du Territoire de Belfort ont vu leur population municipale baisser par rapport à l'année statistique précédente.

Anjoutey, 625 habitants (-1,5 %)

Autrechêne, 285 (-0,6 %).

Auxelles-Bas, 482 (-1,6 %).

Auxelles-Haut, 299 (-1,6 %).

Beaucourt, 5 047 (-1,2 %).

Belfort, 49 764 (-0,8 %).

Botans, 275 (-4,1 %).

Bourg-sous-Châtelet, 112 (-2,6 %).

Bourogne, 1 945 (-1 %).

Bretagne, 266 (-1,4 %).

Buc, 300 (-2,2 %).

Charmois, 296 (-1 %).

Chaux, 1 090 (-0,3 %).

Chavanatte, 158 (-0,1 %).

Courtelevant, 419 (-1,1 %).

Cravanche, 1 962 (-0,1 %).

Delle, 5 773 (-0,7 %).

Eguenigue, 283 (-0,7 %).

Éloge, 964 (-1,2 %).

Évette-Salbert, 2 084 (-0,5 %).

Fontaine, 615 (-1,4 %).

Fontenelle, 148 (-5,7 %).

Fosse-magne, 914 (-1,3 %).

Frais, 217 (-4,4 %).

Froidefontaine, 449 (-1,5 %).

Grandvillars, 2 968 (-0,1 %).

Gros-magny, 558 (-0,5 %).

Grosne, 332 (-0,8 %).

Lachapelle-sous-Chaux, 707 (-

0,2 %).

Lacollonge, 245 (-2 %).

Lebetain, 441 (-0,6 %).

Menoncourt, 408 (-2,6 %).

Méziré, 1 391 (-0,6 %).

Petit-Croix, 297 (-1,6 %).

Riervescemont, 108 (-0,9 %).

Rougoutte, 1 010 (-1,4 %).

Sermamagny, 807 (-0,1 %).

Sevenans, 694 (-0,8 %).

Valdoie, 5 391 (-0,1 %).

Vétrigne, 631 (-0,1 %).

ZAC des Tourelles : prix en baisse (03/01/2016)

Les prix des parcelles en baisse

La Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) des Tourelles n'a pas vu de nouvelle implantation depuis dix ans. Confrontée à une forte concurrence, elle baisse le prix de ses terrains.

Après dix années de désert en matière de nouvelle implantation, la CAB a décidé de baisser le prix des parcelles de la ZAC des Tourelles à Morvillars.

L'ancien système, où il y avait beaucoup de tarifs différents selon les tailles des terrains, prix qui pouvaient monter jusqu'à 23,70 € du m². La CAB a décidé de fixer un prix unique à 17 € hors taxe du m².

Françoise Ravey, maire de Morvillars, a évoqué en conseil communautaire une concurrence entre zones qui s'apparente à une « jungle ».

« Si la décision me revenait, je ne sais pas si je ne serais pas pour la gratuité » a aussi dit Françoise Ravey. Damien Meslot écarte cette hypothèse, mêm

ICI A VENDRE
PARCELLES DE 10530m² JUSQU'À 40500 m²
 ZAC DES TOURELLES à Morvillars
 Une opération de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine
 Aménagement de la Zone et Commercialisation
SODEB
 Société d'Équipement de l'Agglomération Belfortaine
 1 rue Morimont BP 282
 90005 BELFORT
 ☎ 03.84.28.54.90

Prix en baisse sur la ZAC des Tourelles. Archives Pascal LAINE

me s'il parle d'une concurrence « déloyale » de la communauté de communes d'Héricourt qui propose ses terrains gratuitement.

Le président de la CAB a estimé qu'un prix de 17 € correspond « au prix du mar-

ché » et indique que quatre entreprises sont actuellement intéressées par le secteur.

La suite du dossier sera à gérer par « le Grand Belfort », nouvelle entité qui a pris la suite de la CAB avec 2017.

Philippe PIOT

17 euros. C'est le prix du m² sur la ZAC

Raymond Taillard récompensé (8/01/2017)

MORVILLARS

08/01/2017

Raymond Taillard récompensé

Samedi matin avait lieu dans la salle du château le tirage au sort des lots d'affouage pour les communes de Morvillars et Méziré.

Ce tirage au sort était dirigé et contrôlé par Jean François Boichard, premier adjoint de Morvillars, assisté des membres de la commission des bois de Morvillars et de Méziré, ainsi que Michael Raes, agent ONF, garde forestier intérimaire en remplacement de l'ancien garde forestier François Roth, parti en retraite. Quarante-neuf affouagistes se partageaient les 350 stères de bois par lots moyens de 7 à 10 stères au prix de 11 euros le stère.

Avant de procéder au tirage au sort, Jean François Boichard, au nom des deux communes, a offert un cadeau à Raymond Taillard, membre bénévole de la commission des bois de Morvillars, qui, depuis plus de vingt ans pendant la période de l'affouage, surveille tous les jours les entrées et sorties dans les trois zones, de 7 h à 19 h.

Ceci pour protéger, contrôler et limiter les dégradations de la forêt par des personnes mal intentionnées.



Raymond Taillard récompensé par Jean François Boichard.

Décès : Jean-Louis Carnicer (13/01/2017)

NECROLOGIE

13/01/2017

MORVILLARS

Jean-Louis Carnicer

Jean-Louis Carnicer était né le 22 janvier 1947 à Fesches-le-Chatel, aîné d'une fratrie de douze enfants, le papa travaillant chez Japy. Il ne put faire beaucoup d'études, soutien de famille, il travailla dès 14 ans lui aussi chez Japy, et termina sa carrière chez Tecla à Delle en 2001. C'est en travaillant à Delle qu'il fit la connaissance d'Arlette. Jean-Louis était le chef de son papa et à force de rencontres vint une idylle. Le couple se maria en 1970, s'installant à Morvillars en 1971. Cinq naissances ont agrandi la famille, celles de Nathalie, Sophie, David, Isabelle et Aurélie, qui leur ont donné seize petits-enfants puis un arrière-petit-enfant.

Jean-Louis avait pour passion la chasse, il aimait aussi pren-



dre sa voiture pour aller voir ses copains, les brocantes et était toujours là pour tous. Recevoir ses enfants et petits enfants le réjouissait. Il fut un homme aimant et un courageux jusqu'au bout.

Les obsèques auront lieu samedi 14 janvier à 10 h 30 en l'église de Morvillars.

Avis de décès de Monsieur Jean-Louis CARNICER

13/01/2017

Arlette CARNICER, son épouse ;
Nathalie et Cyrille RUEZ,
Sophie CARNICER,
David et Christine CARNICER,
Isabelle et Cyril PRENAT,
Aurélie et Karim IDABOU,
ses enfants ;
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Les familles parentes, alliées et amies
ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Jean-Louis CARNICER

à l'âge de 69 ans.

Les obsèques auront lieu samedi 14 janvier 2017, à 10 h 30, en l'église de Morvillars.
Jean-Louis repose au funéraire Henner,
à Grandvillars.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Avis de décès de Jean-Louis CARNICER

13/01/2017

L'ACCA de Morvillars et ses amis chasseurs
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Jean-Louis CARNICER Vice-président

et vous prie d'assister à ses obsèques qui auront lieu samedi 14 janvier 2017, à 10 h 30, en l'église de Morvillars.

Le projet de lotissement avance (15/01/2017)

Le POS est modifié à cause de l'implantation du futur lotissement qui borde la RD 19 en direction de Bourogne. La modification porte sur la possibilité d'implanter les constructions avec une distance minimale de 5 mètres et non plus de 10 par rapport à la route. La mise à l'enquête de cette modification, du 5 décembre dernier au 6 janvier 2017, n'a pas apporté d'observation particulière et a été approuvée à l'unanimité par les élus. Sur ce dossier, le conseil a aussi retenu le principe dans une délibération « d'une prise en charge financière des équipements publics par la commune en contrepartie d'une exonération de la taxe d'aménagement portant sur le périmètre du projet »

Vœux du maire (21/01/2017)

La salle d'exposition bientôt transformée

21/01/2017

Lors de la cérémonie des vœux, le maire, Françoise Ravéy a souligné qu'il convient pour la commune de ne pas être exclue du développement économique de l'axe Belfort-Delle.



Comme chaque année, Emile Butsson, président d'honneur du Souvenir français a offert des fleurs au maire, Françoise Ravéy.

« Vous avez une équipe municipale extraordinaire qui est la première force vive de notre ville... » Françoise Ravéy, maire, n'a pas craint de s'exprimer ainsi lors de ses vœux dans l'une des salles du vieux château communal qui ploie sous les ans et

dont l'équipe municipale fait l'une de ses priorités pour 2017. « Il s'agira de tirer parti de ce lieu exceptionnel pour y abriter des sièges d'entreprises, des start-up, des salles de conférence, un club service, un lieu d'exposition des produits d'excellence de la région mais aussi de Suisse et pourquoi pas un restaurant ». Un projet déjà évoqué dans nos colonnes mais qui semble désormais sur les rails avec la mise sur pied d'un comité de pilotage. L'un des autres projets phare consiste à transformer la salle d'exposition en salle des fêtes.

Pour mémoire on rappellera que cette halle avait vu le jour à la suite du plan d'aménagement rural de Delle-Beaucourt dans les années 80, destiné à développer par diverses actions, ce secteur. Une convention avait à l'époque permise aux organisations agricoles du département d'utiliser l'infrastructure pour ses manifestations et notamment la fête de l'élevage qui s'y déroule encore chaque année. « Cette transformation répond à un besoin exprimé depuis longtemps » et avec la réhabilitation du château « il s'agit de tirer parti de notre situation stratégique, de ne pas être en reste (...)



« Vide de toute infrastructure, la salle d'exposition deviendra une salle des fêtes, dont la commune a bien besoin.

mais bien d'anticiper pour ne pas être les exclus du développement économique de l'axe Belfort-Delle qui fait l'objet de toutes les attentions ».

« Chaque euro est dépensé à bon escient, le budget s'équilibre à 1,4 millions et la vie municipale a désormais un rythme de croisière et ce qui est important c'est la solidarité, le partage, l'attention à l'autre, à son voisin grâce aux actions structurelles menées » a encore ajouté le maire. Côté budgétaire, la municipalité

devrait aussi se séparer du presbytère, impossible financièrement à restaurer. « Nous sommes obligés de nous en dessaisir et le futur propriétaire, M. Cyrille Viellard, s'attachera à rendre sa vocation initiale et collective au bâtiment puisqu'il deviendra un prieuré et sera donc le domicile des quatre prêtres du Sud-Territoire » a encore expliqué Françoise Ravéy avant d'adresser ses remerciements à tous ceux qui oeuvrent pour que la vie soit plus belle, plus douce !

« Chaque euro est dépensé à bon escient, le budget s'équilibre à 1,4 million et la vie municipale a désormais un rythme de croisière. »
Françoise Ravéy
Maire de Morvillars

Françoise Ravey : 11^{ème} vice-présidente du Grand Belfort (21/01/2017)



**Françoise Ravey, Morvillars,
11^e vice-présidente,
Mutualisation, communes.** *21/01/2017*

Pompiers : 318 interventions en 2016 (22/01/2017)

22/01/2016

MORVILLARS

318 interventions en 2016 pour le centre de secours

Le centre de secours des Tourelles compte actuellement 30 sapeurs-pompiers volontaires (dont 6 femmes pompiers) placés sous le commandement du capitaine Olivier Trousselle.

En 2016, le centre de secours des Tourelles a effectué 318 interventions dont 249 (78,30 %) dans le secteur de première intervention composé des communes de Bourogne, Charmois, Froidefontaine, Méziré et Morvillars et 69 interventions (21,70 %) dans d'autres secteurs (dont 30 sur Grandvillars).

1141 pompiers du centre de secours des Tourelles ont participé aux 318 interventions de l'année 2016, se décomposant comme suit : secours à personnes : 240 ; opérations diverses : 36 ; incendies : 30 ; accidents de la circulation : 9 ; risques technologiques et naturels : 3.

Fréquences et lieux des interventions : Bourogne 99 ; Morvillars 62 ; Méziré 55 ; Froidefontaine 21 ; Charmois 12.



A.G des Randonneurs de l'Amitié (26/01/2017)

26/01/2017

MORVILLARS

Randonneurs de l'Amitié : l'appel de la présidente

Lors de la 38^e assemblée générale des Randonneurs de l'Amitié de Morvillars, la nouvelle présidente, Catherine Giros, qui a été récompensée par Jeunesse et Sports d'une lettre de félicitations, a attiré l'attention de tous sur le besoin urgent de recruter de nouveaux adhérents, car ceux-ci diminuent chaque année.

De 2010 à 2016 l'association est passée de 100 adhérents à 60.

Elle s'est dite aussi inquiète pour l'organisation de la 36^e marche internationale de jour les 11 et 12 mars.

Car si l'association ne reçoit pas de renfort, elle aura un mal fou à assurer son bon déroulement. Aussi, fait-elle un appel urgent aux personnes qui accepteraient de donner un coup de main.



Catherine Giros, présidente des Randonneurs, mise à l'honneur par Jeunesse et Sports.

La vitesse en cause (30/01/2017)

MORVILLARS

30/01/2017

La vitesse en cause rue De-Gaulle



« Il y a deux semaines, une voiture a percuté le muret en pierre, le long du trottoir », explique Jean-Pierre Belon, qui habite juste à côté.

Un riverain dénonce la vitesse excessive des véhicules à la sortie de Morvillars, en direction de Méziré. Le maire est conscient qu'une sécurisation est nécessaire.

Le quatrième accident aura été celui de trop pour Jean-Pierre Belon. Ce Morvellais habite au numéro 1 de la rue des Forges, dans l'ancienne école communale. La maison, qui compte cinq logements, fait l'angle entre la rue De-Gaulle, qui traverse Morvillars, et la rue des Forges, à quelques pas de l'église.

« Il y a deux semaines, une voiture a percuté le muret le long du trottoir », rappelle-t-il en désignant le lieu du choc. « Il y a un mois, en pleine nuit, on a entendu un gros bruit. Le lendemain, on a vu

qu'une voiture était entrée dans le mur de la maison. » Deux autres accidents se sont produits en l'espace de quelques mois. « Une voiture a fait un tonneau dans le parking après l'ancienne école et, cet été, une autre a tapé un poteau, dans l'autre sens, près de la rue des Boulottes. » Selon Jean-Pierre Belon, la vitesse excessive à cet endroit, limité à 50 km/h, est en cause. « Les pavés, au milieu de la route, ne servent à rien et sont très glissants quand il gèle », estime-t-il également. « Les poids lourds sont obligés de monter dessus. »

« Réflexion globale »

Autre problème, l'absence de visibilité. Lorsqu'on se trouve rue De-Gaulle, dans le sens Méziré-Morvillars, l'ancienne école masque les véhicules qui sortent de la commu-



« Les poids lourds doivent mordre sur les pavés », constate le riverain. Sur la droite, le poteau, plié lors d'un accident récent, à l'angle de la rue des Boulottes. Photos I.P.

ne. Idem au stop de la rue des Forges. Il y a deux ans, la commune a posé des miroirs, mais la sécurité reste préoccupante. « Des réflexions sont menées depuis 2012, avec le conseil général, puisque c'est une départementale », précise le maire, Françoise Ravey. « La question est plus vaste que les simples pavés. Il faut réaménager et sécuriser non seulement ce carrefour, mais plus largement, depuis la sortie de Méziré et le cimetière. »

« Le conseil général avait un projet pour faire sécuriser le secteur, notamment avec un terre-plein au niveau du cimetière, la création d'un parking et des candélabres. Le chantier était estimé à 140 000 €. La moitié pourrait être financée par le Département, mais la ques-

tion n'est pas à l'ordre du jour pour 2017. A voir donc en 2018. »

« L'aménagement doit s'inscrire dans un cadre global, qui tient également compte du stationnement près de la nécropole nationale, la seconde que compte le département », ajoute le maire. « Le plan local d'urbanisme, qui est en cours, s'intéresse à la sécurité dans cette zone. Pourquoi ne pas mettre, par exemple, la rue des Boulottes en sens unique ? »

En attendant, la gendarmerie effectue régulièrement des contrôles de vitesse à cet endroit. « Plutôt que de prendre des mesures ponctuelles, il faut travailler un aménagement définitif », conclut le maire.

Isabelle PETITLAURENT

140000

euros seraient nécessaires pour sécuriser l'entrée de Morvillars depuis Méziré et le cimetière, selon une étude réalisée il y a quelques années par le conseil général.